



FICHE ÉTYMOLOGIQUE



Être à la merci de quelqu'un

Être sous le contrôle de quelqu'un ; être dans une dépendance totale ; être « prisonnier », i. e. abandonné au pouvoir de quelqu'un

Étymologie et signification

Attesté en 881 et dérivé du latin *merces* signifiant *prix, salaire*, puis, par extension, *récompense*, le mot *merci* a connu plusieurs orthographes dont *mercy* et *mercit*. Ainsi, l'infortuné à *la merci de quelqu'un* recouvre sa liberté au prix fixé par son maître. En outre, Furetière¹ disait que celui à *la merci de quelqu'un* était abandonné à son pouvoir, à sa vengeance.

Merci a ensuite eu le sens de *grâce, pitié*. Par exemple, quelqu'un, le couteau à la gorge, implore *la merci* de son agresseur. Un combat *sans merci* renvoie par ailleurs à une bataille à mort, c'est-à-dire où la pitié n'a pas sa place! Pour signifier rendre grâce, tout en évoquant la miséricorde de Dieu, on emploiera les expressions *Dieu merci* ou *par la merci de Dieu*.

Le mot *merci* au sens de gratitude, comme nous le connaissons de nos jours, remonte au XV^e siècle. À l'époque, il était souvent accolé à l'adjectif *grand* qui s'écrivait de la même façon au féminin et au masculin. Pensons aux mots *une grand-mère* et *une grand-route*. On disait alors *une grand merci*. Avec les siècles, *merci* a fini par adopter le genre masculin. On dira : *un gros merci, un grand merci* ou, simplement, *merci!* Retenons enfin que dans l'expression *être à la merci de quelqu'un*, le mot *merci* conserve toujours son genre féminin.

L'expression *être à la merci de quelqu'un* signifie :

- être sous le contrôle de quelqu'un ;
- être abandonné au pouvoir de quelqu'un ou de quelque chose ;
- ne pas pouvoir s'échapper d'une situation dangereuse ou imprévue.

Se dit aussi : *Tenir quelqu'un à sa merci, avoir quelqu'un à sa merci*

En résumé

Au 9^e siècle, *la merci* est un prix ou une récompense. Puis, on implore *la merci*, la grâce de son agresseur. Au 16^e siècle, *merci* prend le sens de gratitude et devient masculin. *Merci* garde son genre féminin dans l'expression *être à la merci de quelqu'un* et signifie être sous son contrôle.

Notes :

¹ Dans DUNETON, C. (1978). *La puce à l'oreille*. Paris : Éditions du Seuil, p. 193.